L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 78. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 15 MAI 1873. 40me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN, 15 MAI.

Prix de l'abonnement.

1 an..... $14
6 mois..... 7
3 mois..... 3 50
1 mois..... 1 25

Prix du numéro..... 5 cents

AVIS.

L'Abeille ne se vend que 5 cents le numéro dans nos bureaux et au dehors.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

On peut s'abonner à la semaine avec les porteurs de l'Abeille.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Nous publions tous les samedis une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières qui ont paru pendant la semaine. Prix, $6 par an, et 10 cts le numéro.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par O. Vaissen, à l'entrepôt Union, sur Toledo et Poydras, épiceries diverses.

Par Vincent et Co, à leur salle d'encan, sur Common et 36 de la rue de la Douane — éventail, chantier de grandeur extra, éventails japonais, parapluies, demi-glaces, couleurs, vêtements, etc.

Par Hoffman, Morris & Co., au No 9 de la rue de Chartres — linge de cheminée, lampes de cheminées, chapeaux, caoutchouc et jupes.

Par S. Guinault, à la Bourse des Propriétaires, rue des Exchanges, rue Regnès — 87 barriques petit vin d'Amérique et 85 barriques autres liquides et cafés.

Par C. E. Strauder & Co, rue de l'Esplanade, 35, meubles.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan, au Nord et 42 de la rue Dauphine (ancienne rue Vieille-Levée — Bureau, meubles et literie.

Par F. Fernandez, au No 82 de la rue Dauphine, articles de fantaisie.

Par Meubles Séguard à Pouyau, au No 28 de la rue Esplanade, entre les rues Chartres et Prieur, à 10 heures et demie ce matin, par le ministère de E. C. Girardey & Co, encanteurs, la collection se compose d'un assortiment superbe de meubles de salon en bois de rose et de meubles de chambre à coucher, et aussi de meubles en bois de chêne pour salle à manger, tout de la fabrique de Mallard, — et d'autres meubles ordinaires et en acajou. Il sera vendu en même temps l'excellent piano de la maison Steven, de Boston. E. Combes a agi comme agent vendu en maison de cette classe et étant déjà en route pour retourner en France, la vente est péremptoire en dernier ressort et au plus haut enchérisseur.

Meubles de maison. — Voyez l'annonce d'encan de D. E. Murphy.

Par la première vente à l'encan de M. D. E. Murphy aura lieu aujourd'hui à 10 heures du matin, dans la nouvelle salle de la rue des Magasins, Nos 108 et 110, où il sera heureux de voir ses amis et patrons.

SPECTACLES.

Jeudi, 15 mai 1873.

AMPHITHÉATRE. — Aladin, Black O'Connor, &c. &c.
VARIÉTÉS D'ARLEQUIN. — 40 rue St-Charles.

Les arrestations à St. Martinville.

M. De Kiyne qui cumule les fonctions d'aide-maréchal des Etats-Unis et d'officier d'Etat-major dans la milice de Kellogg, est relevé donc à la fois de Grant et de Kellogg, de Packard et de Longstreet. M. De Kiyne, l'auteur d'un rapport odieusement partial sur les affaires de la paroisse Iberia, où il était allé comme milicien et non comme aide-maréchal, M. De Kiyne, officier d'Etat et officier des Etats-Unis, télégraphie de St. Martinville qu'il a arrêté douze des citoyens les plus distingués de cette paroisse. C'est en qualité d'aide-maréchal des Etats-Unis, et grâce à l'assistance des troupes fédérales qu'il a opéré cette arrestation. Examinons à ce titre.

MM. DeBlanc, De Clouet, Fournet et autres citoyens considérés de la paroisse de St. Martin ont pris les armes pour repousser l'intervention dans les affaires de leur paroisse d'une bande de mercenaires armés, soudoyés par M. Kellogg et qui, nous l'avons démontré, ne peut, à aucun titre, être considérée comme constituant un corps de milice. Ces messieurs n'ont pas attaqué les premiers les métropolitains, comme on appelle les soldats mercenaires de Kellogg, ils ont attendu leurs attaques et ils se sont contentés de les repousser.

M. Kellogg, reconnu comme gouverneur de l'Etat par le Président, a été invité par celui-ci à lui adresser une réquisition conformément à la Constitution des Etats-Unis pour obtenir l'assistance des troupes fédérales, dans le but d'étouffer l'insurrection, si insurrection il y avait. Il ne l'a pas fait, parcequ'il a craint d'avouer ainsi que son gouvernement est impuissant à faire reconnaître son autorité.

M. Kellogg n'ayant fait aucune réquisition, le différend entre lui et les citoyens de la paroisse St. Martin reste donc un différend purement local, dans lequel les Etats Unis n'ont rien à voir et qui doit être décidé suivant les lois de l'Etat par les tribunaux d'Etat. Aucune loi des Etats-Unis n'a été violée par le colonel De Blanc et ses compagnons, aucune résistance n'a été faite par eux aux autorités des Etats-Unis. Quel est donc le prétexte de cette arrestation et de cette expédition composée de plusieurs centaines de soldats fédéraux qui a accompagné le député-maréchal ?

Les mandats d'arrestation ont été lancés par un certain Shannon, commissaire des Etats-Unis, en raison d'affidavits faits devant lui par *on ne sait qui*, car dans la converse de ces conspirateurs tout se fait secrètement et M. Shannon refuse la communication des procédures à la presse. Ces affidavits, dont nous ne connaissons pas encore la teneur, prétendent que les citoyens dénoncés ont commis certains actes qui tombent sous le coup de la loi dite des Kuklux.

Or, d'après la doctrine consacrée par la Cour Suprême des Etats-Unis récemment et soutenue par le juge Durell, de la Cour de District, cette loi et ses amendements n'ont pour objet d'appliquer, n'ont eu d'autre but que la protection des citoyens de couleur dans l'exercice de leurs droits politiques. La prise d'armes de St. Martinville a été purement et simplement un acte de résistance à l'usurpation Kellogg, dénoncée comme telle par la haute autorité d'un comité du Sénat des Etats-Unis ; ce n'a pas la moindre relation avec l'exercice des droits des gens de couleur. Ceux-ci l'ont si bien compris qu'ils s'en sont tenus de prendre les armes pour soutenir Kellogg, en disant qu'ils n'avaient à voir dans le conflit.

Il est impossible d'alléguer que le colonel De Blanc et ses compagnons aient exercé des violences contre les gens de couleur qui étaient même présents aucun. Nous savons même imaginer le moindre prétexte pouvant servir d'argument pour exciper les poursuites dirigées contre les citoyens incriminés.

Mais bien n'arrête Kellogg et ses complices et ils ont compté que le grand jury, formé dans un but de parti et composé presqu'entièrement de gens de couleur et de radicaux, obéirait à leurs instructions. Nous espérons, néanmoins, qu'il se trouvera, parmi les membres du grand jury, assez d'hommes intelligents pour faire ressortir le caractère odieux et absurde de cette persécution. Les hommes de couleur ne voudront pas, dans cette circonstance, servir d'instruments aveugles à la vengeance de Kellogg, et nous espérons voir bientôt nos honorables amis rendus à la liberté.

SOCIÉTÉ. — MM. Ant. Lanata & Fauquelph, jr., rue Jefferson Nos. 9 et 11, ayant formé une société pour les affaires du commission et d'importation, sont chargés de la liquidation des affaires de l'ancienne maison Antoine Lanata. Voyez l'annonce.

— L'exposition de Chapeaux et de Coiffures faite à la dernière Foire pour le Rt. E. Lee Hat Store, a obtenu la médaille d'argent.

TEMPÉRATURE. — 14 mai 1873. Thermomètre de C. Duhamel, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrades.
6 A. M.....	70	21
12 M.....	80	27
4 P. M.....	83	28
6 P. M.....	78	26

ARRIVÉE DU COLONEL DE BLANC ET DE SES COMPAGNONS.

Nous avons reçu hier la dépêche spéciale suivante :

Nouvelle Iberia, 14 mai 1873.

De Blanc et les autres sous la conduite du marshall De Kiyne seront dans votre ville vendredi.

A. Boussuges.

Nous supposerons à nos amis de Iberia un comité pour préparer à nos concitoyens une réception convenable et défrayer leurs dépenses, en ville, et, conséquemment le personnel de la police, lie sera nécessaire, en arrivant.

L'ELECTION DU SENATEUR. — Dans un article ancien membre du Conseil, aujourd'hui et actuellement membre du Conseil municipal de cette ville, bien connu comme représentant à [illegible] de MM. Barodet, Rane et Lockwood à Paris, à Lyon et à Marseille, [illegible] dans ces trois premières villes de France, quelques années après [illegible] dicalisme.

NOUVEAUTÉS MUSICALES. — [illegible] au magasin de [illegible] Nos 151 et 153, rue [illegible] musicales. Nous [illegible] les compositions qui ont [illegible] pour [illegible] Mornelliana, [illegible] Mille [illegible] Mère [illegible] qui est aussi [illegible] publiée sous les [illegible] Mignon [illegible] la même [illegible] opéra [illegible].

— Nous appelons l'attention de ceux de nos lecteurs qui ont l'habitude de quêter, pendant les différentes [illegible] ville, de la [illegible] pour [illegible] magnifier la fraîche haleine [illegible] Pannence que M. Sarde, [illegible] parfumeur, et bien connu de nos concitoyens, publie dans l'Abeille.

L'hôtel Pacific offre des [illegible] de son excellente [illegible] les [illegible] qui y [illegible] dés [illegible] Remarquons [illegible] y [illegible] prix [illegible] très [illegible] et [illegible] ne [illegible] pas [illegible] [illegible] [illegible]